

# Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres



Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :  
**Syndicat de l'ASL**  
des propriétaires du domaine du bois de Chartres  
réuni le 05/11/2022

Réf : CRSy2022-3

Présents : Michel REDON, Président, Frédérique CHAUMONT, trésorière, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic.

La séance est ouverte à 9 heures 30 au Club House

## 1. Bilan :

### • **Mutation** :

- Monsieur Jean-Marc LOPEZ au N° 37 (anciennement monsieur JACQUET).

**En cours** : Madame et Monsieur MARTIAL Jean-Paul au N° 30.

### • **Piscines** :

- Le coût prévisionnel pour l'entretien de la piscine par une société devait s'élever à 5 500 € avec 2 entretiens par semaine et sur une période de 10 semaines. Avec l'intervention de Yorick GIBARROUX, le coût de l'entretien s'élève à 5 040 € avec 3 entretiens par semaine. On continue l'entretien avec 1 passage tous les 15 jours.
- L'entretien courant des toilettes, de la cuisine et le remplacement des poubelles tous les 3 jours ont été réalisés par Audrey PERREAU pour un montant de 318 €
- L'ouverture et la fermeture de la piscine pendant la période estivale ont été assurées par certains colotis bénévoles.

Concernant ces différents entretiens, nous renouvelerons l'opération l'année prochaine.

- Le suivi technique de la piscine et l'achat du chlore chez Piscines Entre 2 Mers (rupture de stock chez Gaches Chimie) s'élèvent à environ 3 050 €.

Travaux et achats à prévoir :

- Remplacement du sable des filtres.
- Remplacement du balai aspirateur pour un coût de 170 €.

### • **Z.I.S** : (zone d'installations sportives) :

- Les nouveaux jeux ont été installés le 18 août 2022.
- A la demande de plusieurs colotis, un projet de boulodrome est à l'étude. Un premier devis nous est parvenu pour un montant de 4 800 €. Ce projet sera soumis au vote lors de la prochaine AG.

- **Espaces Verts :**

- En cours d'année, la société PSP Multiservices ne pouvant plus assurer l'entretien des espaces verts pour des raisons de maladie du responsable de cette société, les dépenses pour le travail effectué s'élèvent à 4 102 €. Les dernières tontes des espaces verts ont été effectuées par quelques colotis. Nous recherchons un nouveau prestataire de service pouvant effectuer l'entretien des espaces verts.

- **Assainissements :**

- La mise en conformité de l'assainissement du Club House a été réalisée pour un montant de 13 900€. Il faut ajouter à ce montant la vidange de la fosse 260 €, le curage du conduit existant entre la fosse et le fossé coté route 190 € et le contrôle de conformité par la SPANC pour 115 €.

*Le Secrétaire*

*Jean-Paul MARBACHER*

